

Règlement

Les cours sont inscrits pour une année d'octobre à octobre.

Pour les groupes de compétition, (les championnats suisses sont à la fin septembre.) de septembre-juillet pour les autres. Tout les cours composés d'au moins 4 enfants de 10-20 ans sont inscrits et contrôlés par jeunesse et sport dit JS.

Ils doivent être payés en avance jusqu'au 5 du mois.

Les voltigeurs de compétition ont l'obligation de suivre 2 camp / année soit un à pâque et un en été.

Un groupe est composé de 6 ou 8 voltigeurs. Si un voltigeur manque le programme libre au temps et sur musique ne peut-être travailler correctement. Veuillez essayer de suivre tout les cours si vous vous inscrivez dans un groupe de compétition.

Veuillez réserver les dates des compétitions et annoncer au moins 2 mois avant le concours si vous avez un empêchement.